

Agenda

Mardi 4 janvier

Stage niveau II Paris

Mercredi 5 janvier

Stage niveau II Paris
Groupe de travail « communication »
Réunion DPMA

Vendredi 7 janvier

Rencontre A & I

Mardi 11 et mercredi 12 janvier

Stage niveau II Nancy

Jeudi 13 janvier

Cellule juridique

Lundi 17 janvier

Bureau national
Groupe restreint Laïcité-Vigilance-Action
Audience à la DAF (M. Dellacasagrande)
DESCO : groupe de travail sur la réforme du bac

Mardi 18 janvier

Bureau national élargi aux SA et SD

Mercredi 19 janvier

Rencontre avec la CPU
Préparation du colloque de Lyon : l'université, acteur majeur dans l'Europe des formations supérieures

Vendredi 21 janvier

Audience à la DESCO (P. Gérard)

Mardi 25 et mercredi 26 janvier

Stage niveau II Montpellier

Vendredi 28 janvier

Conseil National de la Vie Lycéenne

Mercredi 2 février

Bureau national

Vendredi 4 février

Observatoire des pratiques de la presse lycéenne

Lundi 7 février

Réunion DPMA

Vacances d'hiver

Zone A : Du samedi 12 février 2005
au lundi 28 février 2005
Zone B : Du samedi 5 février 2005
au lundi 21 février 2005
Zone C : Du samedi 19 février 2005
au lundi 7 mars 2005

Jeudi 17 février

CCPCA « F » : mutations étranger

Vendredi 18 février

Audience à la DE (P. Desneuf)

Mardi 8 et mercredi 9 mars

Bureau national à Bordeaux

Bureau national des 14 et 15 décembre 2004

Le point politique porte essentiellement sur le projet de loi d'orientation et son rapport annexé; il ouvre sur un débat du BN au terme duquel il mandate sa délégation au CSE du 16 décembre pour une abstention motivée sur le vote du projet de loi.

Le deuxième point relatif au principe d'une pétition nationale concernant l'ARTT et le CET décidé en CSN aborde les modalités pratiques de mise en œuvre. Sa rédaction est arrêtée, le prochain BN élargi au SA/SD permettant d'établir un premier bilan de l'avancée de cette action.

COMPTE RENDU ET ANALYSE

- De l'audience à la DPMA du 29 novembre (S. Reich) (cf. page 12)
- De la CAPN du 10 décembre relative au tableau d'avancement, et de son fonctionnement (P. MARIE) (cf. page 18)

AUTRES POINTS TRAITÉS

Vie Syndicale

- UNSA-Fonctionnaires et négociations salariales: JC Lafay fait le point sur les négociations avec le ministère de la Fonction Publique
- Fonctionnement du CNESER: l'implantation de formations d'enseignement supérieur dans le second degré implique que le SNPDEN soit présent dans la délégation UNSA
- Point sur la syndicalisation
- Éventualité de syndicalisation de nouveaux personnels: directeur de CDDP, personnel de direction de l'enseignement agricole, directeur de SEGPA
- Stages: information et mise au point
- Communication (site web, publication d'un document 4 pages, diffusion)
- Congrès: sa tenue est arrêtée du mardi 9 au samedi 13 mai 2006 inclus.

Définition des délégations

- Pour la Conférence UNSA-Retraité des 13 et 14 janvier 2005,
- Du CFN UNSA-Éducation de janvier,
- Du congrès de l'UNSA du 15 au 18 mars 2005.

Point sur la trésorerie nationale

Point sur le dossier « International » par D. Pointereau (cf. page 27)

Point sur le dossier « Laïcité » par P. Raffestin

Métier

- Définition des points à traiter lors des audiences à venir (DE, DAF, DPMA)
- Préparation de la rentrée 2005

Carrière

- Définition des points à traiter lors des audiences (DE, DESCO, DAF, Cabinet du Ministre)
- Information sur les nouveaux décrets de la Fonction Publique (2^e carrière des enseignants, carrières dans la fonction publique)

Pédagogie

- Présentation des documents relatifs à la rentrée 2005 en matière de postes
- Diffusion de la lettre du ministre aux lycéens délégués

Préparation du BN décentralisé des 8 et 9 mars à Bordeaux

Suite de l'éditorial
de la page 3...

Échaudés par une réforme des retraites non concertée, les fonctionnaires redoutent le projet de réforme de la fonction publique qui risque de remettre en cause tout principe d'évolution basée sur la carrière, au profit de l'emploi occupé, d'un contrat à l'image du privé et d'un salaire fixé pour l'essentiel au mérite.

Il n'est pas scandaleux de réduire les 900 corps de la fonction publique mais créer seulement 28 cadres statutaires modifierait profondément les conditions de recrutement, d'avancement, de promotion et de mobilité. La plus grande vigilance s'impose.

Enfin, alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, calculé sur le point d'indice, baisse de 6 % entre 2000 et 2004, Renaud Dutreil affiche son arrogance et son mépris des fonctionnaires, actifs et retraités, y compris après les manifestations massives du 20 janvier, en rejetant de manière brutale et scandaleuse toute véritable avancée au prétexte de « la rémunération moyenne des personnels en place », référence inacceptable qui nie les évolutions de carrière, mais aussi les réformes catégorielles.

Ainsi, ce n'est pas parce que, sous l'action du SNPDEN, les personnels de direction ont pu obtenir des avancées statutaires en décembre 2001 et de nouveau en 2004, normale reconnaissance de leur métier, que toute autre avancée salariale doit être bloquée non seulement pour eux mais aussi pour l'ensemble des autres fonctionnaires.

Pour toutes ces raisons, nous étions en grève le 20 janvier dernier, nous serons dans les manifestations le 5 février, au côté des fonctionnaires et du secteur privé, mais aussi pour porter nos revendications spécifiques sur le métier et notamment « le compte épargne temps ».

Philippe GUITTET

Le SNPDEN dans l'action

DEPUIS LA RENTRÉE DE JANVIER, CAMPAGNE DE SIGNATURE D'UNE PÉTITION POUR UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS DES PERSONNELS DE DIRECTION.

« Monsieur le Ministre,
Les personnels de direction sont des cadres responsables dont les missions pérennes expliquent des journées et des semaines de travail très chargées. Comme l'a montré, entre autres, le livre blanc publié en 2003 par le SNPDEN, les personnels de direction travaillent entre 1 800 et 2 000 heures par an, c'est-à-dire bien au-delà de la durée légale de travail de 1 607 heures.

Or, si la circulaire parue au BO n° 34 du 23 septembre 2004, prévoit bien la possibilité pour les personnels de direction de bénéficier d'un compte épargne temps, l'alimentation de celui-ci ne peut répondre à une situation particulière de cadre ne comptant pas son temps de travail.

C'est pourquoi le Conseil Syndical National du SNPDEN, réuni à Paris les 25 et 26 novembre 2004, a réitéré l'exigence d'une alimentation forfaitaire de notre compte épargne temps, que nous estimons à 22 jours.

Je fais mienne cette revendication et vous demande de rouvrir des négociations afin d'étudier, en particulier, les conditions d'utilisation des

jours épargnés, soit pour les prendre en cours ou en fin de carrière, soit pour en tenir compte selon d'autres modalités à définir ».

LE 20 JANVIER, LE SNPDEN DANS L'ACTION CONTRE LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT ET LE DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC

Dans son éditorial (lire page 3 et ci-contre) Philippe Guittet, secrétaire général développe toutes les raisons qui ont conduit le SNPDEN à appeler les personnels de direction à s'associer à la grève nationale du 20 janvier : baisse considérable des moyens alloués aux établissements pour la prochaine rentrée. Ainsi le reflux des moyens est

de moitié supérieur à celui des effectifs ; 5 500 emplois d'enseignants seront supprimés dans le second degré ; 6 000 aides éducateurs dont les contrats arrivent à échéance seront remplacés par seulement 800 postes pour l'insertion des élèves handicapés ; 600 emplois administratifs seront supprimés et enfin le remplacement des CES-CEC par des contrats d'accompagnement à l'emploi prévus par la nouvelle loi de cohésion sociale tarde à se concrétiser au moment où nous devons gérer le transfert des personnels TOS vers les collectivités territoriales ; baisse du pouvoir d'achat accompagné de l'arrogance et du mépris de Renaud Dutreil pour les fonctionnaires actifs et retraités.



PHOTO DE COUVERTURE

Collège les Garçons de Briançon (académie d'Aix-Marseille)

Ce collège d'altitude dont la principale est Marie Gaudin et l'adjointe Isabelle Leforestier accueille une section sportive de la 6^e à la 3^e en ski de piste et de fond, section sportive dont certains élèves sont classés en championnat de France.

Par ailleurs, des élèves classés en championnat de France en patinage bénéficient d'un horaire aménagé. Le collège négocie actuellement un partenariat pour les jeux olympiques de Turin en 2006.

Établissement de 680 élèves, il abrite une SEGPA de 73 élèves et une UPI (unité pédagogique intégrée). Il propose aux 6^e, 5^e des ateliers linguistiques en italien et anglais et aux 4^e, 3^e des classes européennes en italien.